

PROGRAMME DE FORMATION AU PERMIS AM

SEQUENCE 1 : Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite : Durée 30 min

- Expression et échanges sur le respect des règles (Signalisation, règles de circulation.
- Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière (Vitesse, consommation d'alcool et d'autres produits, utilisation de distracteurs, Dangers de la pratique du rodéo motorisé)
- Echanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur.

SEQUENCE 2 : Formation à la conduite hors circulation : 2 heures

- Les équipements obligatoires pour la conduite d'un cyclomoteur : leurs rôles.
- La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle).
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation
 - Position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains) – Réglage du, ou des, rétroviseurs(s).
 - Démarrage et arrêt du véhicule.
 - Pour les cyclomoteurs : maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager).
 - Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule – Pour les cyclomoteurs, maintien de l'équilibre et de la stabilité.
 - Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et de demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité.
 - Manœuvres de freinage et d'évitement.

SEQUENCE 3 : Code de la route : 30 min

- La signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle.
- Les règles de circulation : connaître les principales règles et comprendre leur rôle.
 - Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction.
 - Franchissement d'intersections et régime de priorité.

SEQUENCE 4 : Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique : 4 heures

- Démarrer le cyclomoteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation.
 - S'insérer en sécurité dans la circulation.
 - Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter.
 - Freinage et, pour le cyclomoteur

SEQUENCE 5 : Sensibilisation aux risques : 1Heure

FORMATION

Durée : 8 heures

Rythme : discontinu selon le planning suivant :

- 2 heures de pratique hors circulation
- 4 heures de pratique sur les voies ouvertes à la circulation publique
- 2 heures de sensibilisation aux risques

Objectifs :

- Connaître à l'équipement spécifique pour conduire et son rôle
- Connaître les principaux organes du véhicule, savoir effectuer les contrôles indispensables pour l'entretien et le maintien de la sécurité
- Savoir maîtriser le véhicule hors circulation
- Connaître la maîtrise du cyclomoteur ou du quadricycle
- Connaître la signalisation et les règles de circulation
- Savoir partager la route avec les autres usagers et avoir une conduite sûre
- Connaître les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles et les cas d'accidents les plus caractéristiques
- Connaître la vitesse et ses conséquences

Public concerné :

Toute personne âgée d'au moins 14 ans, née à partir du 1^{er} janvier 1988 désirant conduire un cyclomoteur de cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ ou un quadricycle léger à moteur dont la vitesse est limitée par construction à 45 km/h.

Prérequis : - Etre âgé d'au-moins 14 ans

- Etre titulaire de l'ASSR 1^{er} ou 2^{ème} niveau, ou de l'ASR

Matériel requis :

- Casque et gants homologués
- Veste et pantalon résistants
- Chaussures montantes

Moyens pédagogiques :

- Véhicules de catégorie AM conformes aux exigences permis de conduire
- Livret de formation et fiche de suivi
- Gilet réfléchissant
- Cônes et piquets
- Système de radioguidage
- Piste privée

Méthodes pédagogiques :

- Enseignement magistral et interrogatif pour l'apprentissage théorique et pratique
- Exercices pratiques individuels, hors circulation
- Démonstration et mise en autonomie progressive en et hors circulation
- Evaluation personnelle des compétences tout au long de la formation

Formateurs : (enseignants de la conduite auto et moto)

- M. Lionel VIVES : Titulaire BEPECASER + mention 2 roues
- M. Pierre LAUREND : Titulaire BEPECASER + mention 2 roues

Validation :

- Auto-évaluation et bilan de compétence
- Délivrance du permis de conduire après validation par une attestation de suivi de formation

Suivi et évaluation de l'action :

Questionnaire de satisfaction remis à l'élève à l'issue de la formation.